et Marguette. — Emile Gomanne, ouvrier blanchisseur, et Jeanne Rattez, journalière, à Quesnoy-sur-Deûle.

ARMENTIÈRES
Cerbères et Sphinx

Le *Travailleur* est incompréhensible : d'un côté il traite comme un cocher de fiacre M. Potié, maire anticlérical et bloc-ard de Lons, qui malgré ses opinions avancées ne veut pas que des bandes alcoolisées mettent le désordre dans la rue à l'ombre du drapeau rouge.

D'un autre côté, il crisse tous les anathèmes du Temple de la Libre-Pensée, y compris la pipe à Lycopode de la boîte de la rue de Lens, sur le nez des Chns. Villard Decherf et Cie.

Voici la planche burinée par le *Travailleur* :

« A Armentières, où les radicaux ont triomphé grâce à la discipline des socialistes, les nouveaux maîtres de l'Hôtel-de-Ville se sont bien gardés d'interdire les chants socialistes, les cortèges spécialistes et les drapeaux rouges. »

Potié n'a pas verbalisé la circulation des pèlerins dans sa commune, c'est ce qui met en rage les travailleurs aux mains blanches du *Travailleur*, qui ne sont que des anticléricaux et pas autre chose.

Mais Potié a peut-être les mains liées ; il n'oserait peut-être pas faire ce que fait Potié, car Chas a les pieds nickelés avec autour de lui de bons cerbères.

Mais pourquoi cette double ritlade du *Travailleur* ?

Le Sphinx qui surmonte la boîte de la rue de Lens nous le dirait peut-être bien.

JACQUES-BONHOMME.

Fête du 14 Juillet. — Les entrepreneurs qui désireraient entreprendre l'illumination de la Grand'Place à l'occasion du 14 juillet sont invités à déposer leurs soumissions à la mairie, jusqu'au 28 juin courant.

Fête communale. — *Commissaires des jeux.* — Les personnes qui désirent être commissaires pour les jeux de la fête communale sont invitées à se faire inscrire ou à adresser une demande à M. le Maire d'Armentières en indiquant le jeu qu'elles désirent.

Ces demandes seront reçues jusqu'au 10 juillet, dernier délai.

Prix de Ville. — Les demandes de jeux pour la fête communale doivent être adressées au maire pour le 20 juillet au plus tard.

Ces demandes devront indiquer le jeu qu'ils désirent obtenir.

Les commerçants qui n'ont pas eu satisfaction l'année dernière sont priés de renouveler leur demande pour la date ci-dessus indiquée.

Bachelle. — Des imprimés de liste sont déposés à la Mairie (bureau du secrétariat) pour les sociétés qui désirent participer aux jeux de boules, bouchons et arbalètes organisés pendant la fête communale.

Les sociétaires inscrites sont invitées à envoyer à la mairie un délégué chargé de se procurer le modèle spécial.

Le bureau du secrétariat est ouvert tous les dimanches, de 9 à 11 heures du matin.

Arrestation. — Jean Brusselt, 21 ans, journalier, rue des Jardins, condamné pour vol à deux mois de prison a été arrêté et conduit à Lille en vertu d'un extrait de jugement.

Le noyé reconnu. — Le noyé trouvé dans la Lysse Bâtarde, a été reconnu. C'est le nommé Théry Gustave, 45 ans, originaire d'Armentières, ouvreur chez M. Bonte et demeurant au Pont-Neuf.

Des effets ont été reconnus par son père.

Au cirque Pérès. — Jeudi, à la représentation donnée par la troupe du cirque Pérès, aux différentes écoles de la ville, M. Williaume, l'artiste qui exécute le « saut de la Mort » se contusionna à l'épaule et au genou en retombant sur la piste. Mais ces contusions ne furent heureusement pas très graves, car il put recommencer le soir même, son périlleux exercice. La veille, à la représentation de huit heures et demie, l'un des employés de la troupe avait reçu un pneu pourri le gaînon du vélo de M. Williaume.

Mort subite. — Jeudi soir, le nommé Pierre-André Duplouich, âgé de 76 ans, se trouvait un peu indisposé. Il refusa de se coucher, malgré l'invitation de sa femme. Celle-ci, après avoir sommeillé quelques instants, se leva et trouva son mari dans la cuisine, assis sur un fauteuil. Elle l'appela de nouveau, mais il était mort.

ARMENTIÈRES. — Promesses de mariages. — Houcke Achille, mineur, rue du Pont-de-Pierre, à Cambrai Angèle, Meuse, rue de la Chaux, 7. — Delecmetière Henri, tisseur, fort Malakoff, 4 et Vigeaff Clara, épeuleuse, impasse Sainte-Barbe, 4.

Boutin Emile, dégraisseur, rue Sèche, et Delaporte Cécile, ourdisseuse, rue d'Erquinghem. — Deckmyn Louis, mineur à Houplines, et Delaloy Adèle, ourdisseuse, place de la Préfecture, 10. — Vilain Jules, tailleur, rue des Jardins, 44, et Bedours Angèle, épeuleuse, rue Bolferine, 17. — Thomas Henri, domestique à Frelinghien, et Dambrine Philomène, servante à Armentières. — Turck Jules, ouvrier de tissage et Desplanghe Clara, épeuleuse à Nieppe.

HOTEL-DIEU. — Arrestation. — Henri Maître, 30 ans, journalier, condamné à un mois de prison pour coups a été arrêté également par la gendarmerie.

Quel que soit l'achat qui vous ayez à faire, consultez notre 4e page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, qui vous offre dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

ROUBAIX

Nous recommandons aux parents deux abonnés défunts : Mlle Marie Delos, 63, rue du Grand-Chemin, et M. Louis Vanhemptel, rue des Hutteries, cour Corraille.

Un incendie. — Dimanche matin, vers trois heures, un incendie, dont on ignore encore les causes, a éclaté rue des Longues-Haies, au tissage de jute et fabrique de sacs, appartenant à MM. Demarque Frères.

Deux magasins et l'écurie contenant deux chevaux ont été la proie des flammes.

Les dégâts, couverts par une assurance, s'élèvent à une quarantaine de mille francs.

Il n'y a pas eu d'accident de personne. A 6 heures tout était terminé.

Pianos le plus grand choix, les meilleurs prix. Maison **Scrépel**, 130, Grande-Rue, Roubaix.

Chien perdu. — M. J.-B. Bajn, rue Rollin, 58, a trouvé, hier matin, boulevard d'Hallluin, un chien race berger de forte taille, poils roux, taches blanches à la poitrine et aux extrémités des pattes.

Etat-civil de Roubaix

Nous recommandons le BAPTÊME Thomas Ets, SUPÉRIEUR 1 fr., 5, rue de Fries, LILLE

du 24 juin

Célina Delnatte, rue Fresnoy, 19. — Raoul Lagae, rue d'Alma, fort Fresnes, 81. — Micheline Faruit, rue des Halles, 23. — Fernande Lepauw, Grande-Rue, cour Vandendorpe, 14. — Jeannette Lecomte, rue du Parc, 32. — Emile Masquelier, rue Blanchemaille. — Gustave Use, rue de Naples, cour Delecourt, 1. — Jules Dewyndt, rue Blanchemaille. — Fernand Deconinck, rue d'Alma, 250. — Michel Dodin, rue d'Intermann, 119. — Gaston Callenaere, rue Sully, 7. — Gisèle Beutinville, rue de Lorraine, 74. — Ernest Cailleux, rue Epeuing, cour Bonnet, 3.

Décès. — Simonne Carpile, 15 jours, rue de l'Epeule, cour Veuve Desrousseaux, 23. — Marie Letocart, 64 ans, sans profession, rue du Chemin de fer, 9. — Adolphe Liénart, 50 ans, plafonneur, rue Blanchemaille. — Marie Delos, 66 ans, sans profession, rue du Grand-Chemin, 84. — Cyrille Brunin, 60 ans, jardinier, rue Turenne, 39. — Bernadette Lemair, 1 jour, boulevard de Cambrai. — Joséphine Delcour, 72 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Mort-né, 1.

CROIX

La douceur Saint Pierre favorisée par le beau temps a obtenu un vif succès. Les promeneurs ont été très nombreux, surtout vers le soir; les forains ont dû faire une excellente affaire.

TOURCOING

Toujours le pétrole. — Le 16 juin dernier, Mme Vermesch, née Blanche Martinsse, 35 ans, bouchère, rue des Phalempins, 38, par une imprudence trop commune encore chez les ménagères, versa du pétrole dans son poêle pour raviver le feu. Une flamme jaillit brusquement qui se communiqua aux vêtements de la bouchère.

Brûlée par tout le corps, elle reçut les soins de M. le docteur Delegrange. Malgré toutes les ressources de l'art médical, la malheureuse n'a survécu que neuf jours et au milieu de cruelles souffrances. Elle est morte dimanche à onze heures du matin.

Ses funérailles auront lieu mercredi à Notre-Dame de Lourdes.

Au feu. — Dimanche, vers 7 h. 1/2 du soir, l'alarme fut donnée au poste des pompiers du Blanc-Seau. Il ne s'agissait que d'un feu de cheminée sévissant chez M. Pierre Delnatte, fabricant de navettes, rue de Mouvaux, 173, et qui fut promptement éteint.

DEBRABANT

22, rue de Tourcoing, Tourcoing

Le plus grand choix de la Région.

Les Meilleures marques

Chaussures Américaines

Un pick-pocket et son complice arrêtés. — Mme Delle, ménagère, rue du Sergent-Bobillot, placée sur un trottoir de la rue du Dragon, regardait dimanche à onze heures du matin défiler le procession du Sacré-Cœur. La foule, en cet endroit était compacte. Constant Evrard, 18 ans, mécanicien, rue d'Armentières, 35, pick-pocket connu de la police, organisa une poussée, ce qui lui procura l'occasion de prendre le portemonnaie de Mme Delle. Mais deux témoins du vol s'attachèrent à ses pas jusqu'au moment où ayant rencontré le brigadier de police Lorthiois, ils lui contèrent le fait.

Evrard, en ce moment, entrait à l'estaminet Deshonnets, 34, rue de Dunkerque. Le brigadier Lorthiois alla le cueillir dans la cour de cette maison. Conduit au poste le pick-pocket fut fouillé. On ne retrouva pas sur lui le portemonnaie de Mme Delle. Interrogé par M. Nédérst, commissaire de police, Evrard avoua avoir remis ledit portemonnaie contenant dix francs à un nommé Henri Montaigne, 29 ans, rue de la Bienfaisance, cour Lamarert, qui se trouvait à l'estaminet Deshonnet, au moment où il vit entrer le brigadier Lorthiois.

Henri Montaigne a été arrêté dans l'après-midi. Il nie avoir reçu quoi que ce soit d'Evrard.

HAZEBROUCK

ESTAIMPUIS. — La Musique municipale et le corps de sapeurs-pompiers ont assisté, dimanche, au festival de Béthune. Le tarif des tramways de l'Artois est réduit de 50 0/0 pour ces sociétés. La musique a exécuté à Béthune les morceaux de choix de son répertoire, mais auparavant elle a pris part, selon la coutume, à la procession du Saint-Sacrement.

DUNKERQUE
La Kermesse

Il a plu à peu près pendant presque toute la journée, de 8 heures 1/2 du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Le temps s'est heureusement remis quelque peu vers le soir, mais il est resté menaçant.

La fête du quartier du Minck a été très suivie. La distribution de gâteaux et de vin a mis les pauvres en liesse.

Le carrousel vélocipédique de la rue du Collège a pu réussir grâce à l'accalmie.

Le monde était considérable sur le champ de foire.

Aujourd'hui lundi arrivée du train des coiffeurs parisiens, à 10 heures ; réception à la gare. — Jeux populaires en Basse-Ville.

A 3 h. 1/2, Parc de la Marine, grand concert et concours de coiffure.

A 6 heures, concert place Jean-Bart, par l'Harmonie de Malo-les-Bains.

De 8 à 8 heures, fête du quartier du Théâtre avec concert par la Musique communale.

Jeux populaires sur l'Esplanade de 10 h. du matin à midi.

Exposition de l'Etable Flamande

Cette exposition très intéressante est installée dans le cœur de l'ancienne maison des dames de Louvencourt, rue Alexandre III. Elle a été inaugurée hier, dimanche à 4 h. 1/2.

Après un discours de M. Paul Dufour, président du syndicat agricole, M. Guillain, député, a déclaré l'exposition ouverte.

Etaient présents : MM. Alfred Dumont, maire ; Cavrels et P. Morel, adjoints ; Hovaere, secrétaire du syndicat ; Ziegler, conseiller d'arrondissement, etc., etc.

De nombreux industriels ont exposé leurs appareils pour la fabrication du beurre et du fromage. La plupart des moteurs marchent à l'essence.

Les producteurs ont également exposé du lait, du beurre, du fromage.

Les Gouttes de Lait de Saint-Pol-sur-Mer, de Roubaix et de Boulogne ont tenu à exposer leurs graphiques, appareils de pasteurisation, balances pour bébés, etc.

Assistaient aux discours les médecins assistaient nombreux à cette inauguration. M. le docteur Landry visitait les honneurs de la salle des Gouttes de Lait à ses confrères.

Il faut dire encore que la foule était considérable.

L'Exposition restera ouverte tous les jours jusqu'au dimanche 2 juillet inclus.

Buffalo Bill à Dunkerque

L'immense exhibition de Buffalo Bill, bien plus vaste que celle de Mad Caddon et venant de Douai, est arrivée à Dunkerque dimanche matin par trois trains spéciaux.

Une véritable cité de toile s'est élevée sur les glacis entre Dunkerque et Malo.

Il n'y avait qu'une demi salle à la représentation de l'après-midi. Le mauvais temps avait retenu les dunkerquois chez eux.

La représentation du soir a amené davantage de monde.

A minuit, les tentes du colonel Cody qui a connu un succès colossal, étaient abattues.

A 2 h., les trois trains spéciaux sont partis à Calais.

Noyade à la Plage

Un jeune voyageur de commerce, M. Duties, originaire des Vosges, s'est noyé en se baignant à la plage de Malo, hier à midi.

Le malheureux qui avait mangé une heure avant d'entrer à l'eau, a été frappé d'une congestion. Sa jeune femme a été témoin de ce drame.

Tout a été pratiqué pour faire revenir le noyé, mais tout fut inutile.

Vols. — Nous avons à enregistrer un troisième vol aux deux qui nous avons signalés à la sortie de la représentation donnée sur le Barlet par la troupe de Buffalo Bill. Après MM. Cambotaux père, propriétaire ; Fournier, négociant en bestiaux, nous apprennent que M. Lopital, négociant, rue de Bellain, a également, en rentrant chez lui, constaté la disparition de sa montre et de sa chaîne en or.

DUNKERQUE. — Du 25 juin. — Publications de mariage. — Paul Lecoutre, 24 ans, coiffeur, et Yvonne Lacoste, 25 ans, rue Carnot, 17. — Henri Bocquet, 25 ans, employé de commerce, et Mélanie Maussard, 25 ans, rue de l'Esplanade, 13. — Alexandre Delval, 28 ans, organiste, et Madeleine Bix, 24 ans, rue de Soubise, 31. — Emile Gackière, 22 ans, peintre, veuf, rue Ferronnerie, 43, et Maria Herreman, 22 ans, rue de Fort-Louis, 9. — Pierre Sobeit, 29 ans, mécanicien, et Louise Vanhercecker, 18 ans, rue St-Gilles, 35. — Edmond Calmelin, 22 ans, agent de police, rue Ferronnerie, 37, et Louise Wolle, 24 ans, rue de Furnes, 3 bis. — Jean Desbarbe, 27 ans, mécanicien, rue Maurienne, 15, et Joanna Verbrugghe, rue de Soubise, 12. — Emile Boulet, 20 ans, journalier, rue des Pierres, 41, et Germaine Hans, 17 ans, même rue, 39.

Pierre Quinson, 28 ans, chaudronnier, et Jeanne Tropchand, 19 ans, ruelle au Bois, 4. — Oscar Annaert, 29 ans, garçon épicier, et Marie Devey, 29 ans, rue de Soubise, 33. — Charles Deconinck, 24 ans, confiseur, et Martha Deconinck, 23 ans, impasse Waeygal. — Alexandre Quénault, 26 ans, matelot des douanes, et Hélène Idais, 20 ans, le mar. à Nantes (Loire-Inférieure). — Hélt Vermeulen, cultivateur, et Céline Hovaere, 25 ans, le mar. à Warhem (Nord). — Léon Bouclet, 24 ans, tailleur d'habits, rue Alexandre III, et Marie Deneckère, 22 ans, rue Cartignies, 5. — Elie Berreaud, employé de commerce, et Léonie Gillard, le mar. à Semussac (Charente-Inférieure).

Dépêches de la Nuit

La Fête-Dieu

A l'occasion de la Fête-Dieu, des processions ont eu lieu à l'intérieur des églises de Paris. A la Madeleine, la procession s'est déroulée, comme à l'ordinaire, sous la colonnade qui entoure l'édifice ; un reposoir avait été édifié, face à la rue Tronchet.

M. l'abbé Soulange-Bodin, curé de Notre-Dame de Plaisance, avec tout son clergé et 1200 de ses paroissiens, s'est embarqué hier matin, à neuf heures, au quai des Tuileries, dans trois « bateaux parisiens » décorés de drapeaux aux couleurs nationales, pour se rendre à Evry-Petit-Bourg, à quatre kilomètres en aval de Corbeil.

Dans la superbe propriété de Mousseau, que possède M. Henry Cochin, député du Nord, ces catholiques fervents ont pu s'agenouiller avec dévotion devant des somptueux reposoirs.

M. et Mme Henry Cochin ont fait une belle réception aux paroissiens de l'abbé Soulange-Bodin.

Angers. — La procession qui devait avoir lieu hier matin a été interdite par le préfet. Cinq mille catholiques ont protesté devant la cathédrale et se sont dirigés vers l'église Saint-Joseph. Ils sont enfin revenus devant la Préfecture et ont conspué le préfet. Des bagarres se sont produites entre manifestants et gendarmes. Plusieurs manifestants ont été blessés.

M. LOUBET EN ESPAGNE

Madrid. — Suivant le *Correspondencia*, M. Loubet arriverait à Madrid le 23 octobre pour rendre au roi sa visite.

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDE

L'opinion en Allemagne

Berlin. — L'opinion allemande est très généralement pacifique. On a confiance ici dans le volonté des Français de maintenir la paix. Néanmoins une méfiance subsiste à l'égard de l'Angleterre dont on redoute les intrigues.

Les informations sensationnelles qui ont énervé Paris et qui commençaient même à émouvoir les Allemands font l'objet d'une note officieuse de la *Correspondance prussienne* démentant qu'il y ait un danger quelconque de guerre :

On ne pourrait nier, il est vrai, que les divergences entre Paris et Berlin ne se soient à nouveau accentuées du fait de la réponse française, et cela dans une mesure qui justifie sous certains rapports l'émotion qui s'est produite à Paris. Mais il ne saurait être question d'une guerre, attendu que ni le peuple allemand ni le peuple français ne désirent une explication à main armée, à cause du Maroc, et que le gouvernement allemand a parfaitement conscience qu'il ne mettrait moralement dans son tort s'il voulait appuyer par l'épée les réclamations qui s'adresse à la France.

En réalité, tous les bruits que des personnes tout à fait étrangères au litige et non autorisées ont mis en circulation concernant la mobilisation française sont de simples inventions répondant au but non équivoque d'exploiter le conflit franco-allemand dans un intérêt égoïste.

Au quai d'Orsay, aussi bien qu'à la Wilhelmstrasse, on espère pouvoir mettre pacifiquement fin à la tension actuelle, et l'on pense que la presse et le public peuvent contribuer, en envisageant le conflit objectivement et sans passion, à accomplir la tâche difficile et pénible de la diplomatie.

Toutefois, ce but ne peut être atteint que si l'on ne se dissimule pas à soi-même et si l'on ne dissimule pas aux autres le sérieux de la situation. Mais en même temps on saurait affirmer d'une façon assez pressante qu'il n'y a pas de motif de s'inquiéter et que même pour le cas où la tentative d'entente entre la France et l'Allemagne échouerait définitivement, la diplomatie aurait encore nombre de moyens à sa disposition pour éviter l'*ultima ratio*.

Tous les journaux parus aujourd'hui parlent sur le même ton.

M. Rouvier et le prince de Radolin

Contrairement à l'information de certains journaux, aucune entrevue n'est actuellement décidée entre M. Rouvier et le prince Radolin : il est donc fort probable que l'ambassadeur d'Allemagne ne sera pas reçu par le président du Conseil.

Il est à prévoir que la première conversation de M. Rouvier et du prince de Radolin n'aura pas lieu avant mercredi. Il est possible que l'ambassadeur soit alors en mesure de communiquer au président du Conseil une réponse écrite à la note transmise mercredi dernier par le gouvernement français.

AU MAROC

Sous toutes réserves :

On signale une nouvelle tension dans les rapports de M. de Tattenbach, chef de la mission allemande, avec M. Saint-René-Taillandier, chef de la mission française.

Le bruit court ici, que le sultan aurait fait comprendre aux ambassades française et anglaise, et même, dit-on, à l'ambassade d'Allemagne, que leur présence à Fez, en l'état actuel des choses, devenait sans objet et qu'elles devaient retourner à Tanger d'où elles communiqueraient plus commodément avec leurs gouvernements respectifs.

Les réformes du sultan

Tanger. — Le sultan, après avoir laissé plusieurs semaines dans l'ombre le fameux conseil composé des représentants des villes, conseil dit des notables, l'a convoqué d'urgence et lui a fait ordonner d'approuver une sorte de motion tendant à l'ouverture d'un port de commerce à Saïdia, point situé sur la frontière algérienne, à l'embouchure de l'oued Kiss.

Les travaux de ce port seront confiés à l'industrie allemande.

La détermination du sultan a surpris divers membres de la cour chérifienne eux-mêmes.

Quelques uns ont fait observer que le traité de 1845 et les conventions de 1901 et 1902 sont incompatibles avec le projet algérien, car ils assurent, pour des raisons de bonne police, à la France, certains droits spéciaux et exclusifs dans cette région.

Collision d'un croiseur anglais et d'un transatlantique allemand

Madrid. — On télégraphie du Ferrol que le *Carnavon*, croiseur anglais et le transatlantique allemand *Coblentz* se sont abordés à la hauteur du cap Finistère.

Une voie d'eau s'est déclarée sur le *Coblentz* dont les passagers ont été transbordés à bord du croiseur anglais. Ceui-ci a remorqué le *Coblentz* jusqu'au port du Ferrol où il sera réparé.

NOUVELLES MILITAIRES

M. le lieutenant-colonel Lebaudy, du 1er d'infanterie, est promu colonel.

M. Millet, officier d'administration de 2e classe de Maubeuge, est élevé à la 1re classe.

LES TROUBLES DE POLOGNE

La situation est toujours très grave à l'intérieur. A Varsovie, à Lodz et à Libau, c'est l'émeute qui gronde et fait chaque jour des victimes.

Lodz, 24 juin. — Le nombre des tués pendant la journée d'hier, connu jusqu'ici, s'élève à 224.

Un individu a tiré d'une fenêtre de la rue Constantin sur une patrouille, tuant un homme ; la patrouille a riposté par quatre salves blessant grièvement douze personnes et tuant quatre hommes et deux femmes.

A 5 h. de l'après-midi, quelques soldats ont tué à coups de fusil une femme et sa fille près de l'usine à gaz.

Varsovie, 24 juin. — Des émeutes ont éclaté ici à 10 h. du soir. Une procession de socialistes portant des drapeaux rouges a parcouru la rue Gitschowska. Au bout de la rue Wronna, une patrouille a barré la route à la procession, et un jeune homme, marchant en tête des manifestants, a jeté une bombe qui a blessé deux gendarmes et un cheval. Le jeune homme a pu s'échapper.

Des détachements de gendarmes ont chargé la foule et des patrouilles d'infanterie ont tiré deux salves blessant deux hommes.

La grève est générale dans les fabriques et parmi le personnel des tramways des faubourgs.

Les journaux ne paraissent pas.

Voici les heures d'arrivée des premiers coureurs au vélodrome de Valenciennes :

1er, Trousselier, à 4 h. 30 s. — Trousselier arrive lentement, aux acclamations de la foule ; il fait le dernier kilomètre en 2 m. 31 s. 4/5e. Son temps total est de 9 heures 30 secondes pour les 250 kilomètres de parcours.

2e, Ringeval, à 4 h. 9 m. 45 s., qui accomplit son dernier kilomètre en 1 m. 59 s.

VALENCIENNES. — Du 16 au 21 juin. — Naissances. — Pierre Gosset, rue Fédet. — Anne Delathouver, rue Derrière-la-Tour. — Eugénie Dubois, rue de l'Hôtel-Dieu. — Madeleine Plonchart, avenue de Famars, 127. — Albert Carion, rue Comtesse. — Marcel Cauchy, « Caston Brûlé ». — Louis Dolphin, rue Saint-Jacques, 19. — Georges Thurotte, rue Férnig, 8. — Suzanne Pavot, avenue Saint-Roch, 4. — Germaine Thériez, rue Salle-le-Comte, 44. — Robert Daval, rue de l'Hôtel-Dieu.

Mariages. — Félix Dandrieu et Augustine Gaisse. — Joseph Carignud et Héloïse Crombez. — J.-B. Honza et Jeanne Hep. — Alfred Delgrange et Marguerite Defosses. — Henri Vanderberghe et Marie Florent. — Alphonse Gantois et Berthe Enoeq. — Jean Terbeylewghen et Marie Allard.

Décès. — Toussaint Goossens, 29 ans, avenue St-Roch, 33. — Pauline Boucly, 67 ans, célibataire, place de l'Hôpital. — Joseph Van Damme, 40 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Alfred Fere, 46 ans, rue St-Géry, 69. — Horace [illegible], 24 ans, avenue de Denain. — Alfred Gelez, 45 ans, rue des Godets, 6.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille, est une maison régionale ; ses approvisionnements et expéditions au dehors se font avec une régularité parfaite, son catalogue général est envoyé gratuitement : il comporte des prix exceptionnels et les conditions des envois franco en Province.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 24 juin

Boulogne, Sl. Tout à Jean, 48, à Marie, 61, lège, Leroy.

Pensacola via Rotterdam, V. esp. Mojaho, 2556, dm. Duchateau.

Du 25 juin

Havre, V. Colonia, 1767, dm. Ch.-Réunis.

Sorties du 24 juin

Ipswich, Sl. ang. Justice, 73, phosphate, Debaecker.

Torquay, Sl. ang. Centaur, 62, arachides, Debaecker.

Goole, Vap. ang. Ralph Creyke, 424, dm. Allbert.

Cardiff, V. eng. Greenhill, 1205, lège. Duchateau.

Port-Talbot, 4 m. Jacqueline, 2831, lège, Fayol.

Du 25 juin

Havre, Vap. Amiral-Latouche-Tréville, 2396, dm. Chargeurs-Réunis.

Blyth, Vap. suéd. Hellos, 935, lège. Durian.

Newcastle, V. belge Apscheron, 1398, lège. Lemaire frères.

Glasgow, Vap. Ville-de-Rochefort, 1183, div. Hecquet.

Bordeaux, Vap. Ville-de-Marseille, 708, div. Hecquet.

Londres, V. ang. Narcissus, 414, div. Morel.

Tribunal correctionnel d'Hazebrouck

Charles Cousyn, 45 ans, journalier à Hazebrouck, 5 francs d'amende pour délit de pêche.

Victor Vandaeppel, 20 ans, journalier à Steenbecque, 6 jours de prison avec sursis pour vagabondage.

Zéphe Baillieul, 17 ans, tisseur à Boeschepe, 8 jours de prison avec sursis pour vol de rebouteur.

Emile Caulier, 11 ans, [illegible] à Morris, 20 jours de prison pour vagabondage.

Jules Jossen, 16 ans, domestique à Morris, 10 jours de prison avec sursis pour coups et blessures.

Isidore Roetylick, 20 ans, ouvrier d'usine à Bailleul, 6 jours de prison avec sursis pour escroquerie.

Emile Schapman, 25 ans, chauffeur à Bailleul, 10 jours de prison pour escroquerie.

Jean-Baptiste Sonneville, 24 ans, [illegible] à Bailleul, 5 jours de prison pour vagabondage.

Clovis Veriet, 16 ans, journalier à Cassel, 5 jours de prison pour vagabondage.

Charles Veys, 23 ans, déchargeur de bateaux à Estaires, 1 mois de prison pour coups et blessures.

Jules Veys, 17 ans, déchargeur de bateaux à Estaires, 1 mois de prison pour coups et blessures.

Clovis Decock, 26 ans, menuisier à La Gorgue, 6 jours de prison avec sursis pour coups et blessures.

Gustave Westeel, 61 ans, journalier à Wormhoudt, 15 jours de prison pour mendicité.

Georges Sibeyn, 20 ans, ouvrier mineur à Cuinchy-la-Tour, 16 francs d'amende, pour délit de chasse.

DOCUMENTS
du Tribunal de Commerce de Lille

SOCIÉTÉS

D'un acte passé devant Me Delepianque, notaire à Lille, le 20 mai 1905, il appert que MM. Julien, Alfred, Pierre, Alexis et Jean THIBIER, tous admis comme associés en nom collectif dans la société « J. THIBIER père et fils », dont le siège est à Loos-les-Lille.

Par assemblée générale extraordinaire du 15 mai 1905, dans « Société des anciens ... et publications illustrées G. GUERRE et Cie », dont le siège est à Lille, il appert que ladite assemblée a prononcé la dissolution de la société et a nommé M. Guerre, liquidateur.

D'un acte sous seing privé, en date du 7 juin 1905, il appert que la société en commandite simple « Paul DELEUL et Cie », dont le siège est à Lille, place de l'Arsenal, 6, pour les vins et liqueurs, est dissoute à partir du 7 juin 1905. M. Deleul est chargé de la liquidation.

D'un acte sous seing privé, en date du 7 juin 1905, il appert qu'il est formé une Société en commandite simple sous la raison sociale « Léon DELEUL et Cie » pour le commerce des vins et liqueurs ; le siège est à Lille, place de l'Arsenal, 6. Durée, dix ans ; capital espèces, 6000 francs.

D'un acte sous seing privé, en date du 31 mai 1905, il appert que la société formée sous la dénomination de AGENCE DU NORD ET DE L'EST, entre M. Paul Gaujac et M. Paul Decoffier, tous deux agents de publicité, à Lille, dont le siège est à Lille, pour l'exploitation d'une agence de publicité est dissoute et la liquidation faite.

D'un acte sous seing privé, en date du 1er juin 1905, il appert qu'il a été formé une société en nom collectif sous la dénomination de « AGENCE DU NORD ET DE L'EST » entre M. Paul Gaujac, agent de publicité à Lille et M. Dominique Moreau, peintre à Valenciennes, pour l'exploitation d'une agence générale pour la représentation des publications de la Schola anonyme de « Paris-Adresses ». Le siège est à Lille, rue Faidherbe, 27. La durée trois ans ; capital, 18.000 francs.

Par assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 3 juin 1905, de la « Société anonyme agricole », dont le siège est à Lille, rue de la Chambre-des-Comptes, il appert que ladite assemblée a prononcé la dissolution de ladite société et a nommé M. Wannebroucq, comptable à Lille, liquidateur.

RÉUNIONS

de liquidations judiciaires et de faillites

Le 27 juin 1905, à douze heures, concordat du sieur Edouard CALLENS, marchand de chevaux à Lille. — Juge-commissaire, M. Wargnies ; syndic, M. Tiprez.

Le 27 juin 1905, à douze heures trois quarts, homologation du syndic définitif du sieur P. MASQUELIER, entrepositaire, à Lille. — Juge-commissaire : M. Hecquet ; syndic, M. Tiprez.

Le 30 juin 1905, à douze heures trois quarts, nomination du liquidateur définitif du sieur André CHANTREAU, courtier en engrais, Lille. — Juge-commissaire, M. Vaillant ; liquidateur, M. Corset.

DÉCLARATION DE FAILLITE

Le 20 juin 1905, du sieur Louis SONNEVILLE, marchand de vieux métaux à Rouchin, route de Douai, 11. — Juge-commissaire, M. Wargnies ; syndic, M. Cornet.

COIN DES MÉNAGÈRES

Potage aux asperges. — Salade de fraises à la Chantilly. — Boisson rafraîchissante.

Potage aux asperges. — Dans un litre de bouillon, faites cuire une douzaine d'asperges bien tendres, coupées en morceaux ; quand elles sont cuites, ajoutez un peu de tapioca, et liez avec un jaune d'œuf au moment de servir.

Une bonne sauce pour manger de la viande froide, c'est la suivante qui ne demande pas trop de temps, et qui donnera appétit à ceux qui n'en ont pas...

Sauce ravigote. — (Proportions pour quatre couverts). — Dans un bol, mettez un jaune d'œuf cuit dur avec sel, poivre et une cuillerée à café de moutarde, travaillez bien le tout ; ajoutez peu à peu une cuillerée à bouche de vinaigre à l'estragon et trois cuillerées d'huile ; le tout étant bien mélangé, finissez avec une cuillerée à café de cerfeuil, autant de persil et d'échalotte, le tout haché très fin avec un souçon d'ail.

Mangeons des fraises ! mangeons des fraises ! Vous en connaissez toutes les propriétés, amies ménagères ? Si non, ayez plutôt. La fraise est non seulement excellente, elle est nourrissante, rafraîchissante, diurétique et laxative.

De plus, pour les pauvres mortels atteints de la goutte, l'hépatisme, les fraises sont un des remèdes ayant indéniablement ... Et en faisant une assez grande consommation de fraises, pendant la saison, les personnes atteintes de la goutte, verraient le danger se calmer. Si, l'année suivante le danger reparaissait, le même régime en aurait de nouveau raison.

Ainsi l'usage régulier des fraises peut prévenir la maladie. Sans parti pris, et sans viser personne, il ne faudrait tant être sceptique et prudent... Quelques chères dames de ma connaissance en sont à y penser...

Encore un mot, plus une chose sont petites, meilleures elles sont ; sur ce, voici une excellente façon de les préparer :

Salade de fraises à la Chantilly. — Epluchez et lavez des fraises, déposez-les dans un saladier en les imbibant d'un peu de citron et de jus de citron et les saupoudrant de sucre ; laissez macérer une demi-heure, et transvasez dans un compotier de cristal de préférence ; ajoutez du demi-litre de crème double fraîche avec du sucre pilé et couvrez en les fraises.

Boisson rafraîchissante et très économique qui ne sera pas à dédaigner par cette chaleur torride !...

Eau bouillie et refroidie dans laquelle on ajoutera une cuillerée de miel et une cuillerée d'eau-de-vie par litre d'eau.

MARGUERITE.

(Reproduction réservée, sauf pour la Croix et ses suppléments.)

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

CAPITAL 200 MILLIONS DE FRANCS

Siège Social : 19, Rue Centrale, Paris

Agence de LILLE, rue Faidherbe, 23

Agences : BOULOGNE-SUR-MER, CALAIS, DUNKERQUE, HAZEBROUCK, ARMENTIÈRES

ORDRES DE BOURSE

Exécutés en France et à l'Etranger

BOURSE DE LILLE

Avances de Fonds sur tous Titres

DEPOTS DE TITRES

Délivrance de Chèques (Types Simples)

PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

compartiments à partir de 5 fr. par mois

La Maison SOYEZ Père, Lille, fabrique Calèches et Harnachements, prix modérés et meilleur marché qu'à Paris. Téléphone.

PAR LES GRANDES CHALEURS

ne prenez d'autre apéritif que du

BANYULS-TRILLES A L'EAU

et, tout en vous réconfortant, vous serez rafraîchi délicieusement et agréablement désaltéré

C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ

PAR EXCELLENCE

Dans tous les Cafés et les bons Etaminets

Exiger l'Etiquette à cachet du producteur exclusif

Employez pour vos cheveux la ROYALINE GOBERT. Elle procure des résultats surprenants, ce qui explique la faveur avec laquelle elle est accueillie partout !

1° Elle prévient et arrête la chute des cheveux ; 2° Elle les empêche de blanchir ; 3° Elle fait disparaître les pellicules. *LILLE, 84, rue Esquermoise.*

Imp. de la *Croix du Nord*, 14 r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : Ch. Vasse

Pour nos Ménagères

MARCHÉS	Beurre (le kilo)		Œufs (le mille)		Pommes de terre (les 100 kilos)	
Paris, 21 juin (pour comparaison)	Normandie	2,10 2,60	Normandie	Picardie	Cherbourg	[illegible]
	Bretagne	1,80 2,60	extra .65 1,15	.90 1,20	Saucisses	[illegible]
	Touraine	2,12 2,60	gros .75 .85	.80 .88	rondes	[illegible]
	Nord et Est	1,90 2,00	divers .70 .75	.75 .78	nouvelles	[illegible]
Lille, 21 juin	2,40 à 2,... le kilo		10,.. à ..,... le cent		nouvelles 22,.. les 100 k.	
Aire, 23 juin	2,20 à 2,40 le kilo		.20 à .2,00 le quart		9,.. à 11,.. les 100 k.	
Armentières, 19 juin	2,70 .... »		11,20 ..,.. le cent		..,.. ..,.. »	
Avesnes, le 16 juin	1,10 1,30 le 1/2 k.		2,20 ..,